

REPONSE DE M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse
A LA QUESTION DEPOSEE PAR Mme Pascale SIMONI
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »

OBJET : Développement et montée du haut débit.

Madame la Conseillère,

La lutte contre toutes les fractures, et donc le renforcement de la cohésion de la société et du territoire corses, est une des priorités du Conseil exécutif et de la majorité territoriale : fracture économique, fracture sociale, fracture territoriale et donc fracture numérique.

Le numérique, vous l'avez dit, je le rappelle, c'est aujourd'hui une clé essentielle pour accéder à la modernité, à la démocratie, au développement économique. C'est un enjeu qui est au croisement du développement économique, de l'ADEC avec Jean-Christophe Angelini, de l'aménagement du territoire, de l'AUE avec Jean Biancucci, mais également du Comité de massif, vous l'avez rappelé, avec Jean-Félix Acquaviva et l'ensemble des acteurs.

C'est donc une vision transversale de cet enjeu que vous voulons développer et mettre en œuvre.

Vous avez rappelé, mais je voudrais les citer brièvement, l'ensemble des actions qui sont actuellement menées de façon conjointe. Priorité au schéma directeur territorial d'aménagement numérique élaboré en 2012, relance de ce schéma dès notre accès aux responsabilités avec un vote en juillet 2016 d'un cadre opérationnel d'intervention en matière de haut débit et de très haut débit, près de 87 millions d'euros d'investissement mobilisés en dehors des zones AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) attribuées à deux opérateurs dans le Grand Bastia et le Grand Ajaccio.

En dehors de ces zones, nous sommes donc intervenus autour de quatre objectifs opérationnels,

- amélioration des débits sur les territoires ruraux et de montagne, délaissés par les investissements des opérateurs privés ;
- renforcement du maillage en fibre optique de l'île et objectif d'amener la fibre sur l'ensemble du territoire en prenant en compte dans notre vision territoriale globale les sites d'intérêt stratégiques ;
- offre du très haut débit et de la fibre optique aux abonnés sur ces territoires ;
- enfin assurance d'inclusion numérique des foyers ne bénéficiant pas du haut débit.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs plans et dispositifs :

- d'abord, chronologiquement, un marché à bon de commande a été attribué. Ce marché a vocation à intervenir sur les zones qui ne seraient pas couvertes par la délégation de service public (DSP). Donc, en fonction de ce qui ne serait pas couvert, on interviendra au cas par cas. Ce marché portera entre 0 et 30 millions d'euros environ ;
- deuxièmement, avenant avec le délégataire de service public Corsica Haut Débit en octobre 2017 de desservir environ 35 sites sur 1 700 foyers répartis sur des territoires ruraux et de montagne, travaux qui vont débuter en septembre 2018 pour un montant d'1,5 million d'euros ;
- troisièmement, l'Assemblée de Corse a validé en novembre 2016 le programme « Sulidarietà numerica » dispositif permettant d'offrir aux foyers et entreprises ne bénéficiant pas du haut débit une aide pour un raccordement au haut débit alternatif via le satellite, par exemple, à ce jour, on compte environ 150 demandes d'aides. Ce sont des dispositifs qui sont d'ores et déjà en vigueur.
- quatrièmement, point le plus important, c'est la délégation de service public pour la création, l'établissement et l'exploitation du réseau très haut débit de Corse, opération qui avait été engagée sous la précédente mandature, qui avait été abandonnée et que nous avons relancée. Les négociations ont été menées à compter du 31 mai 2017, elles sont en voie de finalisation. Nous reviendrons donc très prochainement devant votre assemblée pour vous proposer le choix d'un délégataire. Je vous rappelle que c'est une délégation de service public qui est d'une importance capitale, par son objet bien sûr, mais également par son effet direct et indirect sur l'économie de la Corse. Nous avons mis un soin particulier à rédiger un cahier des charges qui maximise les retombées directes et indirectes en termes d'emplois, en termes de formation et l'objectif est, à travers une mise de 52 millions d'euros avec des financements croisés, d'avoir un effet démultiplicateur afin que l'investissement public conduise à un investissement fort de l'opérateur qui sera choisi. Nous avons là la perspective, d'un point de vue de la commande publique, d'avoir un marché qui va permettre véritablement de générer du travail dans toute la Corse. L'objectif est d'arriver au terme de la négociation avec des engagements de l'opérateur retenu de couvrir le plus vite possible et le plus largement possible la totalité du territoire de la Corse et notamment les territoires ruraux et de montagne. Cet objectif, disons-le clairement, en termes économiques représente plusieurs centaines de millions d'euros, vous aurez à en décider dans les toutes prochaines semaines.

Notre objectif, c'est de faire que la Corse soit un territoire totalement connecté.

Je termine en disant que dans une politique globale du gouvernement et de l'Etat qui pour l'instant nous laisse, et c'est peu de le dire, totalement insatisfaits, car nous considérons que nous sommes traités avec une forme inacceptable de mépris de démocratie, mais nous y reviendrons, nous avons quand même obtenu, c'est technique et sectoriel mais c'est important de le noter, un engagement de principe de la part du Ministre Mezard, de faire de la Corse un territoire pilote dans le déploiement de la 4G en matière de téléphonie. Nous allons mettre une équipe dédiée de la Collectivité de Corse et l'objectif, c'est que là aussi, les zones blanches et les zones grises de tous les opérateurs disparaissent et que l'on puisse avoir accès en cinq ans sur toute la Corse à la 4G.

Je vous remercie.